

Ville et se tenant eux-mêmes responsables de tous dommages à venir.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

16.—Des propriétaires du kiosque du poste Strathcona, situé sur la rue Sherbrooke, en face des terrains McGill, offrant de céder à la Cité leur kiosque privé à la condition qu'il n'y ait pas d'autre kiosque privé sur ce poste.

Déposée sur le bureau.

17.—De M. J. Cleary, se plaignant de l'état du trottoir construit l'an dernier en face de sa propriété, rue St-Martin; et, de la Commission Scolaire d'Hochelaga, refusant de payer sa quote-part pour le trottoir construit l'an dernier en face de l'Académie St-Joseph, rue Déséry.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer une liste des trottoirs de ce genre qui ont été construits l'an dernier, et de produire la lettre par laquelle les entrepreneurs se sont engagés à remplacer ce genre de trottoirs par d'autres matériaux.

18.—M. le président informe la Commission que M. l'échevin Duquette et lui ont reçu des plaintes sur la manière dont sont exécutés, par la "Rexford-Bishop, Ltd", les travaux de l'égout auxiliaire du quartier St-Denis en voie de construction.

M. S. Howard, sous-inspecteur de la Cité, chargé de la surveillance desdits travaux, déclare à la Commission que ces plaintes ne sont pas fondées; qu'au contraire les travaux sont très bien exécutés, et que les matériaux employés par la "Rexford-Bishop Ltd" sont de première qualité.

19.—*Résolu:* Que le trésorier de la Ville soit autorisé à rembourser à la Compagnie J.T. Marchand Limitée, son dépôt de \$100 effectué l'année dernière avec sa soumission pour la fourniture de bois.

20.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter, pour un montant de \$990, de la pierre à macadam et de la grosse pierre au plus bas prix et là où il pourra l'acheter.

21.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à demander des soumissions pour la fourniture de la pierre à macadam et de la grosse pierre, livrée ou non livrée.

22.—De la Compagnie de Téléphone Bell, demandant la permission de pratiquer une ouverture dans la chaussée de la rue Ste-Catherine, à l'angle Nord-ouest de la rue Guy, pour placer ses fils.

Résolu: Que la permission demandée soit accordée; et que l'inspecteur soit prié de demander à ladite Compagnie de faire le dépôt requis pour la restauration de la chaussée.

23.—De M. J.-P. Ricard, soumettant un compte au montant de \$26.40 pour travail supplémentaire.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à payer à M. J.-P. Ricard ledit montant de \$26.40 pour travail supplémentaire.

24.—Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée l'égout de la rue Beaubien, à partir de la rue Labelle jusqu'à 110 pieds vers l'Est.

RAPPORTS

25.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la demande de M. M.-B. Davis d'acheter de la Ville une lisière de terrain située en face de sa propriété, avenue des Pins, déclarant que la cession de toute partie des rues publiques est contraire à la loi.

Déposée sur le bureau.

26.—De l'inspecteur de la Ville, recommandant de payer à certains officiers du service de la Voirie le travail supplémentaire exécuté par eux en rapport avec la préparation des listes de paie et avec la réception des billets pour le charroiyage de la neige. (*Snow special*).

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à payer lesdits comptes aux officiers suivants:

H. G. Stanton	\$234.00
A. F. Dillon	8.00
J. O. Moore	8.00
A. Barbeau	6.00
O. Narbonne	15.00
A. Rose	7.50
C. Delorme	4.50

Total . . \$283.00

the rights of the City, and binding themselves to pay all future damages.

Referred to the City surveyor.

16.—From proprietors of the kiosk of the Strathcona cabstand, situated on Sherbrooke street, opposite the McGill grounds, offering to cede to the City their private kiosk, provided there be no other private kiosk on said spot.

Laid on the table.

17.—From Mr. J. Cleary, complaining of the state of the sidewalk constructed last year in front of his property, in St. Martin street; and from the Hochelaga School Commissioners refusing to pay their share for the sidewalk constructed last year in front of St. Joseph Academy, on Déséry street.

Resolved: That the City surveyor be asked to prepare a list of sidewalks of that kind, constructed last year, and to submit the letter by which the contractors were bound, to replace such sidewalks, by other material.

18.—The chairman informed the Committee that Ald. Duquette, and himself, had received complaints as to the mode of doing the work in the St. Denis ward relieving sewer, now being constructed by the Rexford Bishop Co., Ltd.

Mr. S. Howard, assistant City surveyor, instructed with the supervision of the works in question, stated that said complaints were unfounded; that, on the contrary, the works were very well performed, and the materials used by the Rexford Bishop Co., Ltd., were of the first quality.

19.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to refund the J. T. Marchand Co., Ltd., its deposit of \$100 made last year with its tender for the supply of wood.

20.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to purchase, to the amount of \$990, macadamizing stone, and large stones, at the lowest price and wherever he can buy same.

21.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to call for tenders for the supplying of macadamizing and large stones, delivered and undelivered.

22.—From the Bell Telephone Co., asking permission to make a cut in the Ste. Catherine street roadway, Northwest corner of Guy street, in order to lay its wires therein.

Resolved: That the permission sought for be granted; and that the City surveyor be instructed to ask the Company to make the required deposit to guarantee repairs to the roadway.

23.—From Mr. J. P. Ricard, submitting a claim of \$26.40 for extra work.

Resolved: That the City surveyor be authorized to pay the said Mr. J. P. Ricard the said sum of \$26.40 for extra work.

24.—On motion of Ald. Duquette, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to construct, by day's work, the Beaubien street sewer, from Labelle to a distance 110 feet Eastwards.

REPORTS.

25.—From the City surveyor anent the offer, made by Mr. M. B. Davis, to purchase from the City a piece of land situated in front of his property, on Pine Avenue, stating that the cession of any part of public streets was contrary to law.

Laid on the table.

26.—From the City surveyor, recommending to pay certain officials of the Road department for supplementary work done by them in connection with the preparing of pay lists, and the receiving of tickets for the carting of snow. (*Snow special*).

Resolved: That the City surveyor be authorized to pay the said accounts to the following officials:

H. G. Stanton	\$234.00
A. F. Dillon	8.00
J. O. Moore	8.00
A. Barbeau	6.00
O. Narbonne	15.00
A. Rose	7.50
C. Delorme	4.50

Total

\$283.00